

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Mars 2020 | N° 143

Parution trimestrielle

TRIER C'EST VALORISER

Le Valais Romand est l'un des derniers cantons à avoir introduit une taxe au sac depuis le 1^{er} janvier 2018.

Ce système, qui se veut causal, a pour objectif de nous responsabiliser en tant que producteurs de déchets et de nous encourager à mieux trier, tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs des communes.

Troistorrents et Morgins génèrent actuellement une masse de plus de 1200 tonnes d'ordures ménagères par année. Depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac, ce volume collecté par notre commune est passé de 263 kilos par habitant à 137 kilos, soit une diminution de 48%.

En parallèle, la masse de déchets recyclables a quant à elle évolué de 16% en 2019, passant de 220 à 254 kilos par habitant. Les déchets alimentaires enregistrent la plus forte progression grâce au système de récupération « Gastrovert ». Cette collecte a été mise en place dans notre commune afin de valoriser de manière optimale les déchets alimentaires, dans une démarche respectueuse de l'environnement. Ces derniers représentent en effet 30% du contenu de nos sacs poubelles.

Plus de 59 tonnes de déchets de cuisine ont ainsi été récoltés pour cette première année d'exploitation et ont permis la production de biogaz et de compost. On note également, pour la même durée, une augmentation de tonnage du papier et du carton (+ 11%), du verre (+ 9%) ainsi que des métaux (+ 6%).

L'amélioration du tri des déchets n'explique toutefois pas à elle seule la diminution des ordures ménagères. De plus en plus d'entreprises ne remettent en effet plus leurs déchets professionnels au service de collecte communal mais les acheminent directement vers les installations de traitement.

Enfin, le développement de nos écopoints ces trois dernières années, le réaménagement de notre déchetterie communale pour votre sécurité ainsi que l'ouverture supplémentaire le mercredi après-midi, nous ont également permis de mieux récolter et ainsi valoriser les déchets déposés. Bien trier n'est donc pas si sorcier que ça. Bravo à tous !

Logiquement, les nouvelles habitudes que nous adoptons dimi-



nue la quantité d'ordures ménagères collectées à l'échelle cantonale pour faire progresser la part des déchets recyclables. Relevons dans ce domaine que notre commune est exemplaire pour la récupération du PET depuis la mise en place de notre compacteur à plastiques, ce qui contribue à une valorisation plus efficace de cette matière.

Merci à vous toutes et tous de votre collaboration.

Pierre-André Michel
Commission Salubrité et Environnement

PORTRAIT DE LA POPULATION COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Au 31 décembre 2019, la Commune de Troistorrents comptait 2'150 ménages, pour un total de 4'773 habitants (3'960 à Troistorrents et 813 à Morgins), soit une augmentation de la population de 1,6% sur une année (augmentation identique à 2018).

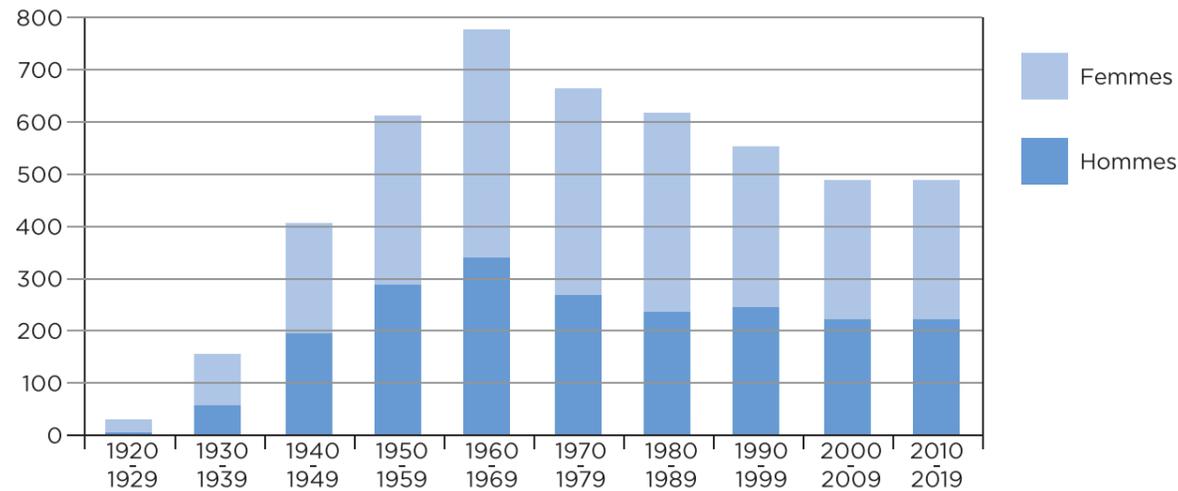
DURANT L'ANNÉE 2019

- › 325 personnes ont quitté la Commune
- › 465 nouveaux habitants sont arrivés
- › 37 enfants sont nés
- › 38 couples se sont mariés
- › 46 personnes sont décédées

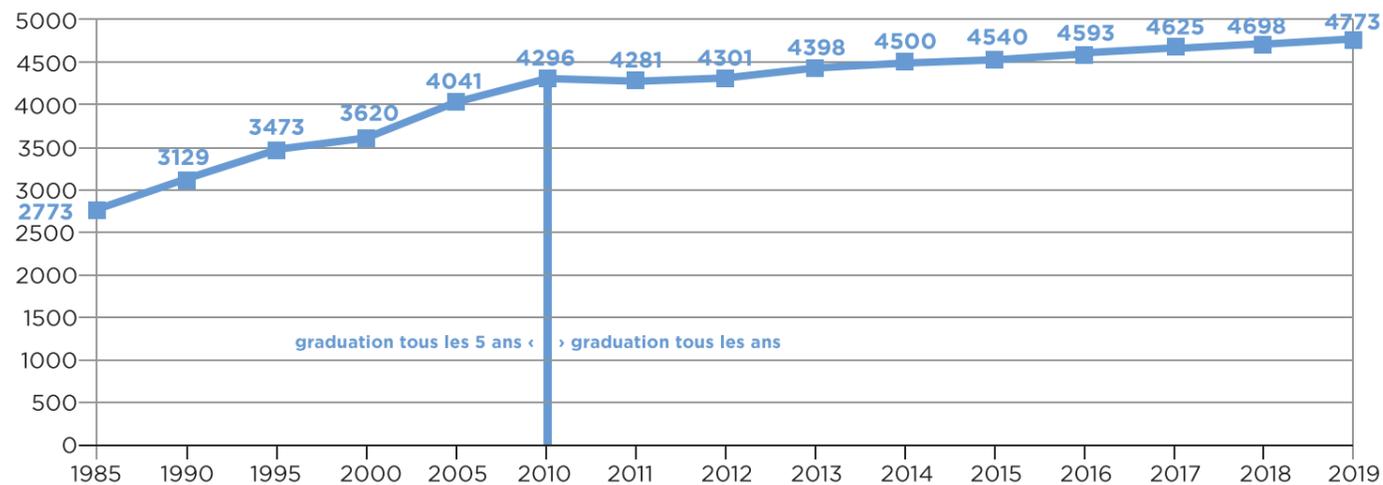
QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- › 50.6% d'hommes pour 49.4% de femmes
- › 12.8% de 60 ans et plus et 20.3% de moins de 20 ans
- › 28 nonagénaires
- › 86.2% de ressortissants suisses dont 55.4% de Valaisans
- › 23 cantons et 36 nations représentés

PYRAMIDE DES ÂGES



GRAPHIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1985



NOMBRES DE MÉNAGES PAR NOMBRE DE PERSONNES

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus
765* / 35.6%	716* / 33.3%	278* / 12.9%	272* / 12.7%	119* / 5.5%
Total: 2'150 *ménages / 4'773 personnes				

NOUVEAUX CITOYENS ET PROMOTION CIVIQUE TRADITIONNELLE SOIRÉE AVEC LES AUTORITÉS



Comme le veut la coutume, l'administration communale a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux citoyens ainsi que les jeunes de la promotion civique le 6 décembre dernier au chalet de la Treille.

50 nouveaux habitants, sur les 465 personnes s'étant installés dans notre commune en 2019, ont répondu à cette invitation. A leurs côtés, 14 jeunes de la classe 2001 étaient présents pour cette soirée. L'occasion pour les invités du jour de faire connaissance avec les autorités politiques et religieuses de notre commune.

Une fois la partie officielle terminée, tous les invités ont partagé un apéritif dinatoire dans une ambiance conviviale.

Corinne Cipolla

Commission Communication et Information



Promotion civique année 2001

Bellon David, Bellon Emma, Bellon Yasmine, Berrut Océane, Claret Larissa, Combernous Mathilde, Daves Lionel, Donnet Nathan, Donnet-Monay Quentin, Dubosson Amélie, Dubosson Estelle, Martenet Gaëtan, Martenet Océane, Saner Lisa.

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 8 OCTOBRE 2019 AU 13 JANVIER 2020

RÉSEAU D'EAU POTABLE - CHEMIN DES CRETTE

Le Conseil municipal attribue les travaux à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, en procédure de gré à gré, selon l'offre n°19322 du 14.10.2019 de CHF 19'503.00 TTC, pour l'extension du réseau d'eau potable dans le secteur des Crettes, avec la mise en place d'une borne d'hydrante.

ENGAGEMENT D'UNE COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE À L'OFFICE DE LA POPULATION ET AGENT LOCAL AVS

Suite au départ d'une collaboratrice, le Conseil municipal engage Mme Elodie Gaudin, domiciliée à Troistorrents, à un taux d'activité de 100% en qualité de collaboratrice administrative à l'office de la population et au poste d'agent local AVS pour le 1^{er} février 2020.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER L'ESPACE D'ACCUEIL DE LA CAVAGNE

Le Conseil municipal accorde l'autorisation pour l'exploitation de l'Espace d'Accueil de la Cavagne à Mme Monica Galletti, domiciliée à Monthey.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE RESTAURANT DE LA FOILLEUSE AVEC LA NOUVELLE ENSEIGNE «LÀ Ô»

Le Conseil municipal accorde l'autorisation pour l'exploitation du restaurant de la Foilleuse à Morgins, avec la nouvelle enseigne «Là Ô», à Mme Alizée Ludi, domiciliée à Morgins.

ACHAT D'UN VÉHICULE MULTIFONCTIONS UNIMOG

Le Conseil municipal accepte d'adjuger l'acquisition du véhicule Unimog U-400, type 405.103, au garage Gattoni Maintenance Poids Lourds SA à Monthey pour le montant de CHF 118'470.00 TTC.

MISE EN CONFORMITÉ DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ - CHEMIN DE REVENETTAZ

Le Conseil municipal adjuge les travaux de mise en conformité des glissières de sécurité au Chemin de Revenettaz à l'entreprise Seroc SA, selon la procédure de gré à gré, pour le montant de CHF 8'055.95 TTC.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE TORRENCEY

Le Conseil municipal adjuge les travaux pour l'étude hydrologique et hydraulique pour la conception et le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux claires de la Route de Torrencey, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise François-Xavier Marquis à Monthey, pour le montant de CHF 11'716.05 TTC.

ENGAGEMENT AU SERVICE FORESTIER À DURÉE INDÉTERMINÉE

Le Conseil municipal accepte l'engagement à durée indéterminée au service forestier de M. Julien Granger, domicilié à Troistorrents, au taux d'activité de 100% dès le 1^{er} décembre 2019.

DEMANDE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC À MORGINS

Le Conseil municipal accepte la de-

mande de Mme Anne Boget pour l'utilisation de la place devant le bâtiment «Les Trolles» à Morgins pour l'organisation du marché de Noël le 14 décembre 2019 sous réserve de prendre contact avec les TPC pour le déplacement temporaire de l'arrêt du bus. Mme Brigitte Diserens se refuse.

DEMANDE DE FERMETURE DE ROUTE

Le Conseil municipal accorde l'autorisation à la Fédération Motorisée Valaisanne et de l'Auto-Moto Club pour la fermeture de la route (tronçon reliant la route des Giettes à la route de Chenarlier) pour la journée de roulage des véhicules du 28 mars 2020, en mentionnant que les frais de remise en état et dégâts éventuels seront à la charge de l'organisateur.

NOMINATION OFFICIERS CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DES DENTS DU MIDI (CSP DDM)

Sur proposition de l'EM du CSP DDM, le Conseil municipal accepte de nommer ces trois officiers au grade supérieur avec effet au 1^{er} janvier 2020 :

- › Lieutenant Michel Martenet au grade de Premier-lieutenant
- › Lieutenant Sébastien Oechslin au grade de Premier-lieutenant
- › Lieutenant Daniel Rocha au grade de Capitaine

NOMINATION POSTE DEUXIÈME REMPLAÇANT DU SECRÉTAIRE MUNICIPAL

Le Conseil municipal accepte de nommer officiellement M. Grégoire Parchet au poste de deuxième remplaçant du Secrétaire municipal avec effet immédiat.

NOMINATION SUPPLÉANCE AGENT LOCAL AVS

Le Conseil municipal accepte de nommer Mme Laura Liniger au poste de suppléante de l'agent local AVS de Troistorrents avec une entrée en fonction immédiate. M. Pierre-André Michel se refuse.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE BAR LE YUCATAN À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation à M. Médéric Landois, domicilié à Morgins, pour l'exploitation du bar Le Yucatan à Morgins.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE RESTAURANT LA PIVE À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation à Mme Isabel Félix, domiciliée à Morgins, pour l'exploitation du restaurant La Pive à Morgins.

ENGAGEMENT D'UN COLLABORATEUR AGENT D'EXPLOITATION

Suite au départ d'un collaborateur, le Conseil municipal accepte d'engager M. Olivier Gaudin à partir du 1^{er} janvier 2020 au poste d'agent d'exploitation à 100%.

ENGAGEMENT BIBLIOTHÈQUE - AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE

Le Conseil municipal accepte d'engager Mme Elodie Mérinat à

40% à partir du 1^{er} mars 2020 pour le poste d'agent en information documentaire, en vue du remplacement de Mme Célia Bertagna, qui reste au poste d'archiviste communale.

BIBLIOTHÈQUE - REMPLACEMENT DES LUMINAIRES - ADJUDICATION

Dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation des locaux de la bibliothèque, le Conseil municipal adjuge le remplacement des luminaires à l'entreprise Grau Electricité SA à Monthey, en procédure de gré à gré concurrentiel, pour le montant de CHF 13'332.65 HT.

ENGAGEMENT D'UN COLLABORATEUR - TRAVAUX PUBLICS

Suite au départ d'un collaborateur, le Conseil municipal accepte d'engager M. Frédéric Rérat à partir du 1^{er} février 2020 comme collaborateur aux travaux publics à 100%.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE BAR APRÈS-SKI KUHSTALL

Le Conseil municipal accorde l'autorisation à Mme Nathalie Rey-Mermet, domiciliée à Val-d'Illiez, pour l'exploitation du bar après-ski Kuhstall à Morgins.

DEMANDE DE PROLONGATION D'AUTORISATION D'OUVERTURE

Le Conseil municipal accepte la demande de prolongation d'autorisation d'ouverture de la discothèque Le Saf Club à Morgins

jusqu'à 5h00 pour les vendredis et samedis de la saison d'hiver et durant les vacances scolaires, ainsi que pour le T-Bar à Morgins jusqu'à 3h00 pour les vendredis et samedis de la saison d'hiver ainsi que durant les vacances scolaires, avec les mêmes conditions que pour la saison 2018-2019.

PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

Le groupe de travail en charge d'établir une proposition de périmètre d'urbanisation (PU) a terminé son travail.

Le Conseil municipal valide le périmètre d'urbanisation (PU) tel que présenté par M. Michel Daucher, urbaniste auprès du bureau AGORA-plan à Sierre et le transmettra au SDT pour consultation.

DEMANDE D'AUTORISATION CAMPAGNE PORTE-À-PORTE QUATRE PATTES

Le Conseil municipal refuse la demande d'autorisation pour la campagne de porte-à-porte de la fondation Quatre Pattes durant la période du 17 février 2020 au 24 avril 2020 (entre 10h00 et 20h00).

GESTION DU RÉSEAU D'EAU - NOMINATION D'UN REMPLAÇANT

Le Conseil municipal nomme M. Didier Monay-Michaud, collaborateur aux travaux publics, comme remplaçant pour la gestion du réseau d'eau potable durant les absences du titulaire M. Daniel Berrut.

Plus d'informations sont disponibles en tout temps sur le site de la commune

www.troistorrents.ch

Pour suivre les actualités de la commune, abonnez-vous à notre page Facebook 

MÉRITES COMMUNAUX 2019

Le 9 janvier dernier, en marge de l'apéritif organisé pour la Nouvelle Année, la Municipalité a remis les mérites communaux 2019. En tout, ce sont 3 prix d'encouragement, 3 mérites sportifs, 1 mérite culturel et 1 prix jubilé qui ont été décernés à des habitants ou des natifs de notre commune.



Les autorités politiques et religieuses ont adressé leur vœux à la population.



L'occasion de féliciter nos 2 élus à Berne, Marianne Maret et Philippe Nantermod.

PRIX D'ENCOURAGEMENT 2019 POUR RACHEL CAMPANA, NATHAN RICHARD ET ETIENNE CLARET

La Commune compte beaucoup de talents prometteurs. Elle a eu le plaisir de remettre trois prix d'encouragement :

› **Rachel Campana**, âgée de 16 ans, a remporté en 2019 trois médailles d'or et une médaille d'argent aux quatre différents Championnats suisses de tir à l'arc ainsi que la première place dans trois classements nationaux sur les quatre différents classements existant en Suisse. Rachel pratique le tir à l'arc depuis six ans dans l'Arc Club de Collombey-Muraz. Depuis trois ans, elle est sélectionnée dans la relève régionale. En 2020, elle a pour objectif de participer aux finales à Nîmes et d'accéder aux finales or des Championnats suisses.

› **Nathan Richard**, âgé de 17 ans, a obtenu en 2019 le titre de Vice-Champion suisse en lutte greco romaine, ainsi qu'une médaille de bronze au Championnat Suisse en lutte libre. Après s'être essayé au karaté, Nathan a commencé la lutte à l'âge de dix ans auprès du club d'Illarsaz. Il a participé à plusieurs tournois régionaux et internationaux et obtenu plusieurs titres dont Champion valaisan en 2012, Champion romand en 2013 et le 3^e rang au Championnat suisse en 2016. C'est son caractère de battant et les heures consacrées à s'entraîner qui lui ont permis de s'illustrer durant la saison 2019.

Depuis 2018, il évolue également avec le Lutte Team Valais en ligue B, une équipe qui a d'ailleurs été sacrée Vice-championne suisse en 2019.



De gauche à droite : Rachel Campana, Nathan Richard et Etienne Claret.

› **Etienne Claret**, âgé de 21 ans, a eu la grande chance d'accompagner Mike Horn dans sa dernière expédition en tant que caméraman officiel. Depuis maintenant six ans, ce jeune Morginois est passionné par la création de contenu photo et vidéo. Il a tout d'abord développé cette passion en faisant des vidéos de ski entre copains, puis il s'est professionnalisé en répondant à

des demandes de mandats. Grâce aux contenus qu'il a eu l'occasion de créer, il s'est d'abord fait remarquer par Pat Burgener, snowboarder suisse, pour qui il a conçu toutes les vidéos durant une année. C'est ce mandat qui l'a mené à collaborer en 2019 avec Mike Horn durant son expédition Pole2Pole, une collaboration qui devrait être amenée à se poursuivre encore à l'avenir.

MÉRITES SPORTIFS 2019 POUR VIOLAINE GRAU, JÉRÔME CUSIN ET YANNICK ECOEUR

Le premier mérite sportif 2019 a été remis à **Violaine Grau**, de Morgins, pour son titre de Championne du monde WSA Dryland en Angleterre, en catégorie bikejoëring vétéran. Dans cette discipline, réservée aux pures races nordiques, le chien est attaché au cadre du vélo. Violaine pratique également la compétition d'attelage en chiens de traîneau au niveau international, sous l'appellation du Team des loups du Val de They. A côté de la pratique sportive, Violaine développe d'autres activités dont le coaching avec le chien comme outil de médiation pédagogique, notamment en EMS, et plusieurs activités touristiques avec ses huskies à Morgins.

Le 2^e mérite sportif 2019 est revenu à **Jérôme Cusin** pour ses titres de Champion Suisse Freestyle et Excellence 2019 et vainqueur de la Coupe suisse 2019 en voltige aérienne.

Jérôme a débuté la voltige en 1997 et s'est mis à la compétition en 2003. Il compte plus de 5500 heures de vol à son actif dont 400 heures de voltige de compétition. Après une pause de cinq ans, Jérôme a repris la compétition en 2019. Avant cela, il avait déjà obtenu de nombreux titres nationaux et participé à plusieurs championnats internationaux.

Le 3^e mérite sportif a été décerné à **Yannick Ecoeur** en récompense à l'ensemble de sa carrière en ski alpinisme. Après quinze ans de pratique, le Morginois a en effet mis un terme à sa carrière en 2019, après un parcours sportif couronné de 14 médailles en coupe du monde et championnat du monde. Yannick a commencé le ski alpinisme en 2002, après avoir intégré le corps des gardes-frontière. Il prend vite goût à cette



De gauche à droite : Jérôme Cusin, Violaine Grau et sa chienne Kali, Yannick Ecoeur.

activité, jusqu'à atteindre le plus haut niveau, et intègre en 2005 l'équipe nationale. Parmi ses nombreuses victoires, on retiendra l'édition 2010 de la PDG où avec ses coéquipiers, Florent Troillet et Martin Anthamatten, ils avaient pulvérisé le record et étaient devenus les premiers à passer sous la barre des six heures en franchissant la ligne d'arrivée après 5 heures et 52 minutes.



Nos 2 fanfares ont joué quelques morceaux de circonstance.

MÉRITE CULTUREL 2019

Pour avoir eu l'honneur de diriger les chœurs de la dernière Fête des Vignerons, le mérite culturel 2019 a été remis à **Caroline Meyer**. Cette native de Troistorrents, qui a grandi et fait ses classes à Troistorrents, a ainsi mené à la baguette pas moins de 900 chanteurs.



Caroline Meyer.

Caroline s'est formée à la musique dès l'enfance par l'apprentissage du piano et a découvert l'art choral au Chœur du Collège de St-Maurice. Elle a participé à plusieurs chœurs et ensembles vocaux et chante actuellement à l'Ensemble vocal de St-Maurice ainsi que dans l'ensemble de barbershop féminin The Postiche. Parallèlement à ses études universitaires, Caroline a obtenu en 2006, au Conservatoire de Fribourg, ses certificats de piano et de direction chorale, tous deux avec distinction. Depuis 2009, elle dirige le chœur mixte ENArmonie à Lausanne et a obtenu différents prix de direction chorale.

PRIX JUBILÉ 2019

En récompense pour son engagement, la commune a remis un prix jubilé à **Antoine Monnard**, membre depuis 65 ans de l'Auto-Moto Club de Troistorrents.



Antoine Monnard.

La municipalité félicite encore chaleureusement toutes ces personnes et leur souhaite une belle suite de carrière, qu'elle soit musicale, sportive, culturelle, professionnelle ou amateur.

Corinne Cipolla

Commission Culture, Sports et Loisirs

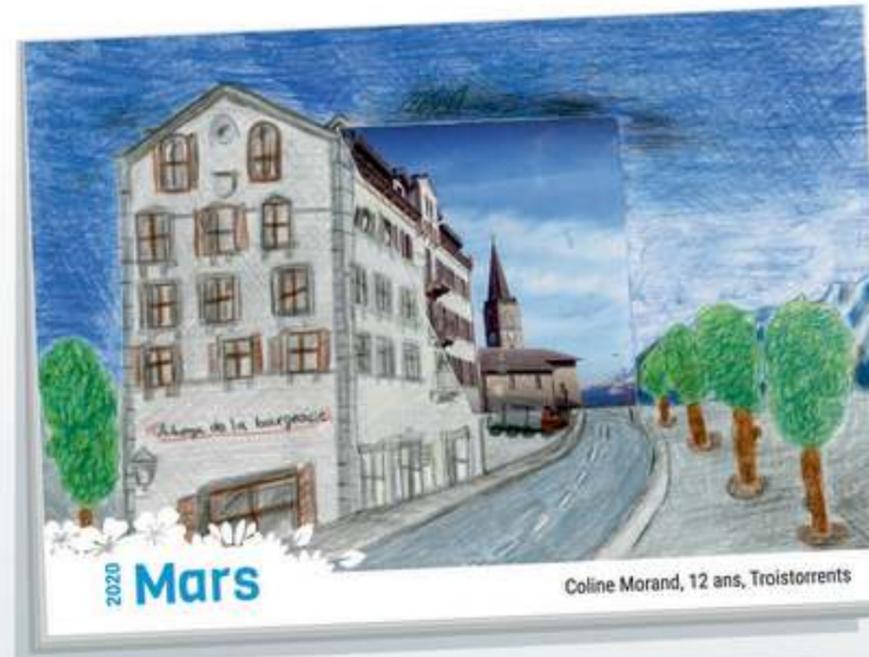


ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le calendrier communal qui vous a été distribué en décembre dernier.

Les légendes des dessins illustrant les mois de Mars et Juin, respectivement réalisés par Coline Morand, 12 ans, et Caroline Friedli, 11 ans, ont été malencontreusement inversées.

Nous adressons toutes nos excuses à ces deux artistes en herbe et, afin de rendre à César ce qui lui appartient, nous vous présentons ci-dessous les deux oeuvres en question attribuées à leurs véritables auteures.



GASTROVERT, UN SERVICE À VOTRE DISPOSITION

Depuis une année, en collaboration avec Satom SA, la Commune a installé le système GastroVert, permettant la collecte de plus de 59 tonnes de déchets alimentaires. Ceux-ci ont ainsi pu être valorisés sous forme de biogaz et de compost dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Pour rappel, plusieurs points de collecte sont répartis sur le territoire communal, à savoir :

1. Morgins > Vers l'école
2. Morgins > La Cergnat
3. Troistorrents > La Croix-du-Nant
4. Troistorrents > Vers-Encier
5. Troistorrents > Bas de Chenarlier
6. Troistorrents > Chalet de la Treille
7. Troistorrents > Saint-André

Des points de collecte supplémentaires devraient être installés en cours d'année pour garantir à l'ensemble de la population un service de proximité.

Si vous souhaitez utiliser ce système, vous pouvez vous procurer une carte d'accès ainsi qu'une présentation détaillée de GastroVert auprès de l'administration communale.

Des bio-seaux adaptés aux sacs compostables distribués gratuitement sur les points de collecte sont également en vente auprès de l'administration communale.

Nous vous rappelons que 3 principes sont essentiels au succès de cette filière :

1. PAS DE PLASTIQUE

La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. En effet, la présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture. **Aucun plastique et aucune matière indésirable ne doivent être déposés dans les bacs GastroVert. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables.**

2. RESPECT DU BAC PRIORITAIRE

Il est important de remplir prioritairement le bac comportant l'étiquette « remplir en priorité ». En effet, grâce à la carte d'accès, le système détecte le

nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80%, un message est envoyé au transporteur pour qu'il procède à son évacuation. Si vous déposez vos sacs remplis sans respecter ce système, le transporteur se retrouvera devant 2 bacs insuffisamment pleins pour être évacués et cela induira des déplacements inutiles. Dans un souci d'optimisation du système, de réduction des coûts et des nuisances environnementales, il est donc essentiel que les déplacements inutiles soient évités.

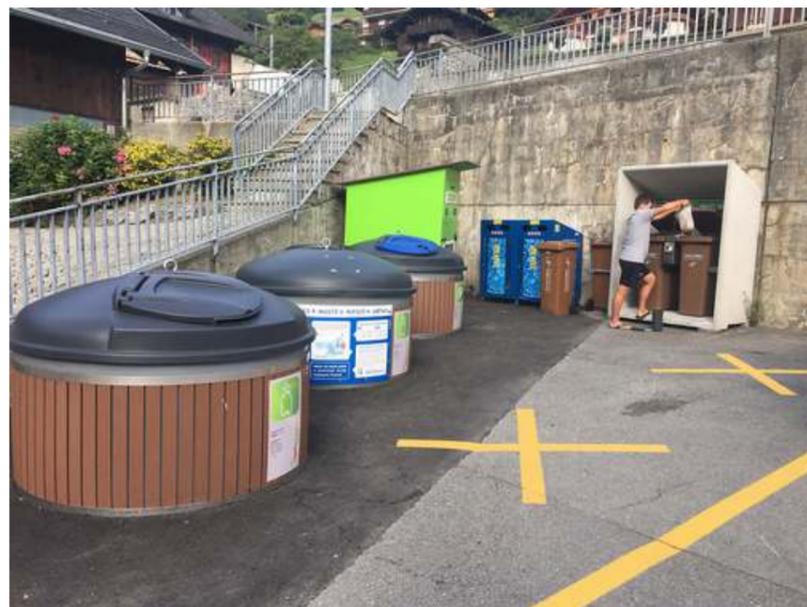
3. PAS DE DÉCHETS ALIMENTAIRES JETÉS EN VRAC

Afin de permettre une évaluation correcte du taux de remplissage et d'éviter une prolifération plus rapide des parasites, il est essentiel d'utiliser les sacs compostables distribués gratuitement sur les points de collecte et de ne pas jeter les déchets alimentaires en vrac dans les bacs.

De nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert.

N'hésitez donc pas à profiter de ce service qui valorise de manière optimale vos déchets d'alimentaires et contribue à un tri efficace.

Merci pour votre collaboration.



NOUVEAU SAC TAXÉ PLUS ÉCOLOGIQUE

Le processus de fabrication des sacs taxés «Trier ? C'est pas sorcier !», utilisés dans les 62 communes du Valais romand, va évoluer. **Les nouveaux sacs seront produits de manière plus respectueuse de l'environnement** et contiendront davantage de matière plastique recyclée (80% de polyéthylène recyclé contre 65% pour les sacs actuels).

Ils seront composés d'une couche externe blanche, légèrement plus terne qu'actuellement, et de deux couches internes grises. Les nouveaux sacs répondront toujours aux exigences de qualité élevées et leur nouveau mode de fabrication permettra de réduire l'utilisation de matière première vierge, engendrant ainsi une réduction des émissions de CO₂.

PRIX ET CONTENANCES IDENTIQUES

La production de ces sacs taxés deuxième génération et leur livraison aux commerces

incombent toujours à la société Petroplast SA, à Saint-Gall. D'un design identique aux sacs actuels, les nouveaux sacs sont disponibles **depuis mars 2020**.

Leur prix et leur contenance resteront les mêmes qu'actuellement, soit **0,95 franc pour le modèle 17 litres, 1 franc 90 pour le 35 litres, 3 francs 40 pour le 60 litres, et 6 francs 20 pour le 110 litres**.

Le nouveau sac cohabitera avec le sac taxé première génération jusqu'à épuisement des stocks de ce dernier. Vous pouvez donc naturellement continuer à utiliser les sacs officiels blancs qu'il vous reste.

En cas de problème avec certains sacs (défaut de fabrication, etc.), n'hésitez pas à contacter le secrétariat d'Antenne Région Valais Romand par e-mail à info@regionvalaisromand.ch.

Votre administration communale



RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'APPARTEMENTS EN LOCATION

Nous rappelons à tous les propriétaires d'appartements en location qu'ils ont l'obligation d'annoncer toute arrivée ou départ d'un locataire dans les 30 jours (Loi sur le contrôle des habitants et Règlement communal de police).

D'avance merci pour votre collaboration.

L'Office de la population

QUELQUES NOUVELLES DU SERVICE FORESTIER

CFC RÉUSSI POUR CLÉMENT VIONNET

C'est le 1^{er} août 2016, à l'âge de 15 ans, que Clément a débuté son apprentissage au sein de notre service forestier. A quelques semaines des examens de fin d'apprentissage, il s'est malheureusement blessé au poignet et n'a pas pu y participer.

Notre service forestier, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle, a alors mis sur pied une session de rattrapage pour la partie pratique, dans la région de Morgins. Celle-ci a permis à Clément d'obtenir son CFC de forestier-bûcheron.

Nous tenons à le féliciter pour son engagement et lui souhaitons bon vent pour l'apprentissage de paysagiste dans lequel il se lance.



DU BOIS LOCAL POUR NOTRE NOUVELLE MAISON DE COMMUNE

La meilleure façon de valoriser nos forêts ainsi que les postes de travail qui en découlent est de construire en bois et plus particulièrement avec du bois de notre région. Pour relever ce défi, lancé par notre Conseil municipal, le service forestier a dû se retrousser les manches, tant au niveau des négociations et convictions que sur le plan du travail. En effet, si le bois est souvent utilisé dans le cadre de petites constructions, il l'est plus rarement à l'échelle d'un bâtiment communal.

Pour réaliser ce bâtiment, le choix s'est porté sur la forêt de la Grand Jeur à Morgins. Les travaux d'exploitation dans ce massif se font rares car ce dernier n'est plus en zone forêt de protection prioritaire et les subventions sont réservées à d'autres secteurs. Toutefois, ce magnifique poumon forestier de 550 hectares possède un bois d'une belle qualité. Les travailleurs des métiers du bois ont souvent relevé, par le passé, la finesse de son grain et ses cernes très fines et rapprochées. Par mesure

de sécurité, un certain volume de bois a dû subir différents tests pour s'assurer que le produit réponde aux attentes des maisons de transformation.

Afin d'en assurer la qualité en suffisance, l'entier de la coupe de bois pour ce projet a dû atteindre un volume de 2'000 m³. Cela représentait donc un gros volume de travail supplémentaire car le service forestier a dû, en parallèle, maintenir l'entretien des forêts prioritaires imposé par le Canton et la Confédération. Cependant, nos bûcherons ont voulu relever le challenge et il leur tenait à cœur de fournir la totalité du bois demandé durant la période hors sève (septembre à novembre).

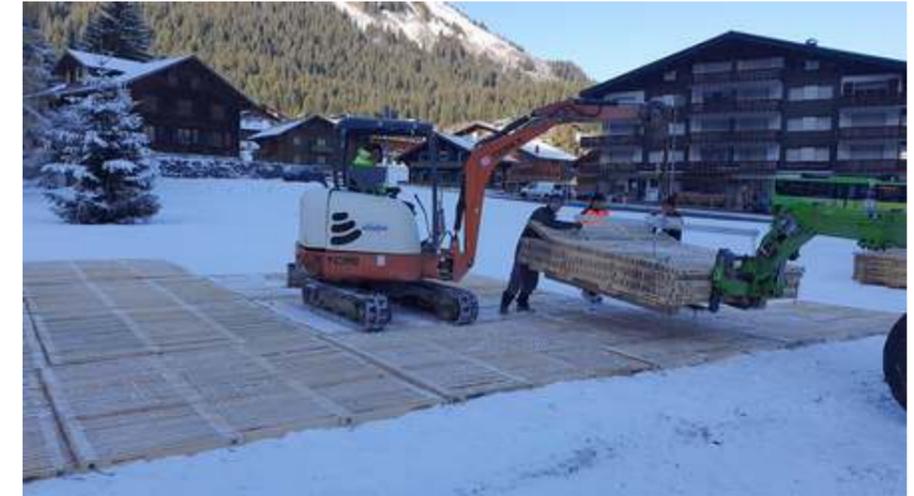
Au final, 1'300 m³ de grumes ont été utilisées pour la maison de Commune. Les bois ont été sciés par la scierie Premand, basée sur notre commune, puis orientés vers différentes sociétés de transformation pour la construction des dalles bois, panneaux et poutres lamellé collé. Ces produits une fois terminés ont été mis à disposition de l'entreprise de charpente pour préparer les tailles et procéder au montage du bâtiment.



FABRICATION DE CAILLEBOTIS POUR LES PARKINGS HIVERNAUX › UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Voilà déjà plusieurs années que se posait la question de la protection de nos champs transformés en parkings pendant l'hiver. Il fallait en effet trois semaines à un mois pour remettre les lieux en état à la fin de la saison hivernale en raison des ornières laissées par le passage des véhicules.

L'an dernier, une solution a été trouvée par la location de plaques en plastique. Mais ce système, peu écologique et relativement onéreux, n'était pas satisfaisant à long terme. Une solution a alors été proposée par M. Oscar Dubosson, conseiller municipal en charge de la Bourgeoisie, suite à des observations faites à Adelboden où la société des remontées mécaniques utilise des caillebotis en bois pour ses aires de stationnement durant toute la saison froide. Ce système proposé sous licence par la société Passareco AG a convaincu le Conseil communal. Ces caillebotis en bois souple sont robustes et répartissent les charges de façon régulière. Ils évitent le compactage du terrain et protègent efficacement les



sols. Ils sont également faciles à entretenir et à entreposer en été. Ils représentent enfin une excellente manière de valoriser notre bois.

L'entier du bois pour la construction de ces caillebotis provient en effet du surplus du bois prévu pour la construction du nouveau bâtiment de Commune. Il s'agissait essentiellement de planches et lambourdes qui ne répondaient pas aux critères de qualité pour ledit projet. L'assemblage de ces caillebotis a été réalisé par les ateliers St-Hubert de

Monthey et Martigny, une institution qui emploie 350 personnes en situation AI. La pose de ces éléments a été effectuée avec la collaboration des services des travaux publics, forestier et des remontées mécaniques. Au final, 1400 m² ont été installés sur la place du 6 août.

Au printemps, ces caillebotis seront enlevés et stockés. Ils pourront être réutilisés l'hiver prochain ou pour des manifestations si le besoin de protection est nécessaire.

QUELQUES DÉTAILS SUR LES 2'000 M³ DE BOIS COUPÉS À LA GRAND JEUR

- › 1'300 m³ de grumes ont été utilisées pour la maison de Commune. Sur cette quantité, environ 80 m³ ne pouvant au final pas être utilisés pour le projet ont servi à la réalisation des caillebotis.
- › 400 m³ de bois ont été transformés en plaquettes forestières, puis livrés pour le chauffage à distance de Morgins. Il s'agissait bien souvent des premiers billons, appelés billes de pied. Ceux-ci sont attaqués par la pourriture rouge à cause de leur très grand âge. Il faut savoir que les arbres abattus sur le secteur de la Grand Jeur étaient âgés entre 250 et 300 ans environ.
- › 300 m³ de bois ne répondant pas aux critères du projet ont été vendus à la scierie Premand (petits diamètres ou bois qui comportaient des défauts).

Au final, le bois coupé à la Grand Jeur aura servi dans sa totalité dans trois domaines différents, à savoir la construction, les loisirs et l'énergie.



En collaboration avec les classes des écoles, une plantation de petits arbres sera organisée au printemps 2020 pour donner un coup de pouce à la régénération de notre belle Grand Jeur.

Hilaire Dubosson
Responsable du service forestier

BERNADETTE ROUILLER

Née le 24 juillet 1929 à Troistorrents, fille d'Alice Udressy et d'Emile Granger, Bernadette a partagé ses jeunes années avec ses cinq sœurs et ses quatre frères dans les maisons de Savolaire et des Neyres, jusqu'à son mariage avec Simon Rouiller en 1954.

Femme au foyer, elle aide son mari dans son métier d'agriculteur jusqu'en 2000.

Formidable maman de trois filles, elle a sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Aujourd'hui bien installée au village, elle est toujours active. Elle tricote, entre autres de belles chaussettes pour le loto paroissial, elle joue aux cartes et continue à prendre soin du chalet « Pro-Favroz ».

Tes trois filles te remercient pour tout ce que tu as fait pour elles, ainsi que pour ces beaux souvenirs passés et à venir.



ALFRED BELLON

LABEUR ET MUSIQUE



C'est 90 années d'une vie bien remplie qu'il fête aujourd'hui. 90 années durant lesquelles il aura l'occasion de voir, d'en face, l'évolution d'un village qu'il a rejoint à pieds chaque jour de sa scolarité obligatoire depuis la maison du Chrétien.

En parallèle à sa contribution aux tâches de paysannerie avec ses parents, il a été employé durant les hivers de son adolescence au service forestier de la commune de Monthey.

C'est le 29 janvier 1930 qu'Alfred Bellon a vu le jour, sur la rive droite de la Vièze, du côté de Chenarlier, où de solides racines le tiennent encore en bonne forme et où il coule de beaux jours.

Avec son épouse Jeanne, qu'il délivra des gorges de la Tine et à qui il s'unit le 15 octobre 1965, ils donnèrent naissance à trois enfants.

C'est certainement là que sa passion pour les piles de bois agencées au millimètre se développa, sans perdre de son éclat encore aujourd'hui.

Ses collègues du bâtiment 302 ont fêté avec lui une retraite bien méritée en 1990.

Alfred a toujours été un amoureux des choses bien faites, et c'est en

décennies que l'on peut compter ses années de musique. Passion qu'il a partagée à la fanfare pendant plus de 50 ans, mais aussi au travers de la musique populaire et folklorique avec le groupe « Au Bon Vieux Temps » pendant 35 ans et les Rhodos une vingtaine d'années, pour ne citer qu'eux.

Ses talents et sa fidélité à ses ensembles lui ont permis de parcourir la Suisse et l'Europe, raison pour laquelle il se dit comblé.

Alfred est également l'aîné d'une fratrie de deux frères et d'une sœur, dont il a courageusement accompagné les parcours jusqu'à leur dernière demeure il y a encore peu.

Comblé il l'est, puisque papa à trois reprises et grand-papa quatre fois, c'est entouré de reconnaissance qu'il vit sereinement avec Jeanne et entouré de ses proches dans sa maison de Chenarlier, s'occupant de sa treille et de son jardin entre deux balades.

Tes proches et tout le quartier te souhaitent une belle continuation.

MADELEINE DUBOSSON

PETITE HISTOIRE D'UNE NONAGÉNAIRE À SON ARRIÈRE-PETITE-FILLE

Près du fourneau pierre ollaire, assise sur une vieille chaise, Marie-Madeleine raconte à Marie, à califourchon sur une petite banquette :

« Je suis née le 30 janvier 1930 au lieu-dit Torrencecy, un petit hameau de la commune de Troistorrents, dans une famille aimante. Je suis l'aînée de cinq frères et sœurs. Ma jeunesse se déroule tout simplement en travaillant, avec peu de loisirs. Mon devoir était de m'occuper de la fratrie et surtout de montrer l'exemple ».

Marie demande : « Grand-maman, quand jouais-tu ? »

« Petite Marie, répond la nonagénaire, à de rares petits moments entre deux corvées et avec presque rien, de la terre, de l'eau et des pierres. A l'âge de commencer l'école, je me réjouissais car la maison d'école, pour quelques mois, se trouvait



près de chez moi, au Jorat. L'hiver, nous allions à l'école du village. C'était très rude de faire les trajets en trouvant son chemin dans de grandes quantités de neige, équipée de jupe et de bas de laine et

chaussée de souliers à clous. En arrivant en classe, la priorité était de se réchauffer pour pouvoir apprendre. Devenue jeune fille, mes parents décidèrent de m'envoyer à l'Institut Mon Séjour à Aigle pour travailler et pour apprendre les bonnes manières. Le petit pécule que je gagnais, je le donnais en totalité à mes parents pour les études de mon petit frère.

Les années ont passé et j'ai rencontré ton grand-papa Antoine. De notre union sont nées trois filles. Mes journées étaient bien actives car nous avions beaucoup à faire aux champs. Grand-papa prenant de l'âge, ses forces déclinant, je l'ai entouré et accompagné jusqu'à son départ vers le ciel. Depuis, je m'occupe avec plaisir de mon ménage, de mes repas, en prenant enfin le temps pour la lecture que j'affectionne.»

Marie dit : « Grand-maman, je me fais messagère de la famille pour te souhaiter, nonante fois, Santé, Joie et Bonheur ».

RENÉE BERRUT

Le 6 février 1930 est née à Erde, Renée Germanier, aînée de 3 sœurs et 2 frères.

Durant sa jeunesse, Renée travaille comme sommelière dans différents établissements et c'est à Troistorrents qu'elle rencontre son futur époux, Michel Berrut. De cette union sont nés Nicole et des jumeaux, Joël et Gilbert. Malheureusement ce dernier décède 2 jours après sa naissance à l'hôpital.

Renée a toujours été une personne très active, travaillant sa vigne à Conthey et sa fraisière.

À Troistorrents, elle a également



œuvré comme vendeuse et veilleuse de nuit à l'hôpital. Dans ses loisirs, elle faisait beaucoup de marches, dont un trek au Népal, le chemin de Compostelle et encore bien d'autres, ainsi que du ski de fond en hiver. Elle aimait également beaucoup jouer aux cartes et faire des mots fléchés.

Aujourd'hui, Renée est l'heureuse grand-mère de 2 petits-enfants et arrière-grand-mère de 3 petits-enfants. Elle s'occupe toujours de son jardin et apprécie suivre le tennis à la télévision ainsi que les informations.

Merci à notre Maman et tout le meilleur pour la suite.

Ta famille

NOUVEAU COMMANDANT POUR LE CORPS DE SAPEURS- POMPIERS DES DENTS DU MIDI

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Daniel Rocha est le nouveau commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers des Dents du Midi (CSP DDM). Suite à l'annonce en juin 2019 de la démission de Glenn Martignier, pour des raisons professionnelles, une mise au concours a été lancée. Au terme des auditions organisées sur la base des dossiers de candidature reçus, les conseils communaux de Champéry, Val d'Illeiez et Troistorrents ont nommé Daniel Rocha à ce poste en automne dernier.

Glenn Martignier a été le 1^{er} commandant de ce nouveau corps de sapeurs-pompiers qui réunit, sous la même entité, 116 sapeurs-pompiers de toute la Vallée d'Illeiez. Incorporé depuis 2000 au sein du CSP Troistorrents-Morgins, il a fait partie des différents groupes de travail chargés de réaliser et mettre sur pied cette fusion qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2017 et qui apporte une plus-value indéniable pour la sécurité de tous les habitants de la Vallée d'Illeiez. Récemment nommé Chef de la sécurité pour la ville de Monthey, poste pour lequel il entrera en fonction le 1^{er} juillet 2020, Glenn Martignier a dû remettre sa démission pour son poste à la tête du CSP DDM en juin 2019. Les communes de la Vallée et l'ensemble du CSP DDM le remercie pour le temps investi et pour son engagement tout au long de ces années.

Daniel Rocha, marié et papa de 3 enfants, est incorporé au sein du corps de sapeurs-pompiers depuis 2014. Durant ces années d'engagement, il a démontré sa motivation et son implication et a ainsi pu gravir tous les échelons nécessaires pour accéder à ce poste. Pour exercer cette nouvelle fonction, il peut compter sur le soutien de tout son état-major et tout particulièrement sur le Plt Sébastien Oechslin, pompier permanent au sein du CSP DDM.



Glenn Martignier, ancien commandant, Oscar Dubosson, conseiller communal en charge de la sécurité, et Daniel Rocha, nouveau commandant.

Le Corps de sapeurs-pompiers des Dents du Midi est organisé en 3 détachements ayant chacun un responsable : Yves Rey-Bellet à Champéry, Romain Puippe à Val-d'Illeiez et Michel Martenet, récemment nommé pour Troistorrents-Morgins. Il est composé de 116 sapeurs-pompiers volontaires qui donnent sans compter de leur temps. Le CPS DDM est mobilisé environ 130 fois par année. Nous profitons de ces lignes pour remercier chacun de ces pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur engagement au service de la sécurité des citoyens de la région.



VIE LOCALE

CAVAGNE ET PROMOVI

LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES SONT EN ACTIVITÉ

Avec un peu de retard bien compréhensible pour un chantier de cette ampleur, la nouvelle cave d'affinage et l'Espace d'accueil sont entrés dans leur phase d'exploitation en novembre, respectivement décembre dernier.

La réalisation de ces installations est à porter au crédit de deux coopératives agricoles actives dans la Vallée d'Illeiez: Promovi pour la cave d'affinage et Cavagne pour l'Espace d'accueil. L'excellente collaboration entre ces deux coopératives a permis de dégager l'énergie nécessaire pour mener à bien un projet ambitieux à l'échelle de notre Vallée.

Ces deux réalisations font partie du projet de développement régional (PDR) pour la valorisation de la filière Lait, appuyé par l'Office fédéral de l'agriculture, le Canton du Valais et les Communes de la Vallée d'Illeiez.

Le couper de ruban de ces nouvelles infrastructures, attenantes au magasin La Cavagne ouvert en 2007, a eu lieu vendredi 7 février dernier par M. le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay et en présence de nombreux invités.



Couper du ruban par M. Laurent Meier, Président de la Société d'agriculture de la Vallée d'Illeiez, M. Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, M. Laurent Ecœur, Président de la coopérative Promovi et Jean Christe, Président de la coopérative Cavagne.

Un écrin pour mettre en valeur l'agriculture et ses produits

L'Espace d'accueil de la Cavagne allie tradition et modernité, en faisant la part belle au bois et laissant entrer la lumière naturelle au travers de larges ouvertures. De grands visuels rendent hommage à l'agriculture de montagne, raison d'être de cet Espace.

Une terrasse panoramique complète le dispositif et sera à coup sûr un atout très important dès l'apparition des beaux jours.

Au niveau de l'utilisation, tout a été conçu pour permettre une réelle polyvalence à même de satisfaire différents publics. A côté des ouvertures publiques, les locaux peuvent être réservés pour des séminaires d'entreprises, réunions professionnelles, assemblées de sociétés, cours ou conférences, etc., le tout accompagné de produits régionaux comme il se doit.



Une cave d'affinage dernier cri

D'une capacité de 80 tonnes de fromage, correspondant à 18'000 meules de fromage à raclette, la cave est équipée d'un robot de soins entièrement automatisé qui permettra un affinage professionnel et haut de gamme.

La pleine capacité de la cave ne sera toutefois atteinte que l'été prochain, lorsque la fabrication en alpage battra son plein.

Depuis le magasin, un escalier donne accès au point de vue sur la cave et fait découvrir le fameux robot en action.

Dans une petite cave annexe seront affinés des fromages durant plusieurs mois supplémentaires, afin de poursuivre l'éclosion de leurs belles notes florales.

La Cavagne 1874

Dans le but de maintenir la présence de produits du terroir directement au cœur de Champéry, la coopérative a déplacé son point de vente dans les anciens locaux de la Poste, à proximité de la gare TPC, du téléphérique et du parking. Exploitée par une nouvelle équipe, avec un nouveau concept, dans un nouveau lieu bien visible et facile d'accès, ce sympathique magasin étoffe avantageusement l'offre aussi bien pour les touristes que pour la clientèle locale.

Toutes ces infrastructures, qui pourraient par ailleurs être encore complétées dans le futur, visent à satisfaire la clientèle demandeuse d'authenticité et de produits de proximité issus de notre Vallée d'Illeiez.

HORAIRE DE L'ESPACE D'ACCUEIL

Lundi au vendredi

- > 8h00-13h30 : libre sur réservation
- > 14h00-19h00 : ouverture publique
- > 19h30-23h00 : libre sur réservation

Samedi et dimanche

- > 11h00-19h00 : ouverture publique
- > 19h30-23h00 : libre sur réservation

PROCHAINES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



SAMEDI 28 MARS

«Matinée bricolage» animée par l'Atelier Rafia.
Enfants dès 8 ans, de 9h00 à 11h00.

VENDREDI 29 MAI

Dans le cadre de «Troistorrents Bouge», la bibliothèque vous propose :
«Des fleurs dans le verre : randonnée et création de notre apéro sauvage», en collaboration avec Nathalie Németh-Défago, accompagnatrice en montagne et herboriste.
Tout public - adultes et enfants dès 8 ans, de 16h30 à 19h30 environ.



JEUDI 4 JUIN

Le bus Bain de Livres reviendra faire une halte dans la cour d'école de Troistorrents afin de proposer des activités aux enfants autour de la lecture, de l'écriture et de l'interculturalité.

De plus amples renseignements vous seront communiqués prochainement sur le site de la commune et sur notre page Facebook.



HIRONDELLES ET MARTINETS: DES AMBASSADEURS EN RECHERCHE DE TOITS

Annonciatrices du printemps, les hirondelles ont peuplé nos villages, au point de délaisser leurs sites de nidification d'origine et de devenir dépendantes de nos édifices. Il en est de même pour les martinets, leurs cousins très lointains et moins connus. Si les hirondelles construisent un nid de boue bien visible sous les avant-toits, les martinets s'enfilent dans de petits espaces sous les toits ou les coins de fenêtre, où ils nichent à l'abri des regards.

L'étroit lien développé avec nos maisons par ces grands migrateurs les rend tributaires de l'accueil que nous leur réservons: ces 20 dernières années, leurs effectifs ont diminué de 30% en Suisse, malgré l'importante augmentation de superficie des zones bâties. À ce rythme, hirondelles et martinets auront déserté plusieurs de nos agglomérations dans une à deux générations. Ils sont pourtant d'invétérés chasseurs de petits

insectes aériens (1 kg de pucerons ailés et de moucherons pour nourrir une seule nichée !). Pour tenter d'enrayer le déclin rapide de ces espèces protégées, qui relève en premier lieu de rénovations de bâtiments et de difficultés de voisinage, l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse dresse des inventaires de leur présence dans plusieurs communes du Valais. Ce fut le cas à Troistorrents en 2019. Ainsi, nous avons pu dénombrer qu'au moins 94 couples d'hirondelles sont établis dans la commune

(sur 16 bâtiments) et au moins 22 couples de martinets (sur 13 bâtiments). Le but est non seulement de documenter un état des lieux, mais aussi de renforcer leurs effectifs (par pose de nichoirs en des sites adaptés) et trouver des solutions pour résoudre au mieux les problèmes de cohabitation qui pourraient se poser. Avec l'appui de la Commune et de particuliers de bonne volonté, cette deuxième phase va se concrétiser

dès ce printemps. N'hésitez donc pas à signaler votre envie d'accueillir des hirondelles et martinets sur votre maison (pose de nichoirs, si le site est adapté) ou d'éventuels soucis de cohabitation, à: info.vs@vogelwarte.ch (en indiquant l'adresse du bâtiment concerné).

Bertrand Posse

Collaborateur scientifique – Antenne valaisanne
Station ornithologique suisse



Nichoirs à hirondelle de fenêtre et planche pour récolter les fientes.

PRÉSENTATION DES ESPÈCES

Hirondelle de fenêtre

L'hirondelle de fenêtre est l'une des quatre espèces d'hirondelles de Suisse. Elle se reconnaît à sa tache blanche au bas du dos, qui tranche avec le bleu foncé des parties supérieures. Elle édifie un nid de boue, en quart de coupe, souvent accroché au crépi des façades sous un avant-toit. Pour y parvenir, elle dépend des flaques de boue pour récolter et agglomérer 800 à 1500 boulettes de terre ! Le manque de zones terreuses et la sécheresse l'empêchent de construire son nid, ce qui peut retarder ou entraver sa reproduction. Quand tout va bien, elle peut élever une à deux couvées par an. Les déjections que produisent les jeunes à l'entrée du nid sont à l'origine d'un rejet grandissant de sa présence sur nos maisons, désagrément qu'une planchette correctement installée (environ 70 cm sous les nids, et non directement sous ceux-ci) permet très souvent de corriger.



Hirondelle de fenêtre.

Martinet noir

Le martinet noir est l'une de nos trois espèces de martinets de Suisse. Tout, chez lui, est fait pour le vol, si bien qu'il passe l'essentiel de sa vie en l'air (il dort et s'accouple en vol !) et ne se pose que pour se reproduire. Au cours de ses deux premières années, il recherche une cavité de reproduction, à laquelle il demeurera fidèle toute sa vie. Il n'élève qu'une nichée par an. Les pertes de ses sites de reproduction, par obturation de la cavité ou réfection de toiture par exemple, sont à l'origine de son déclin. Il répond pourtant très bien à la pose de nichoirs et à l'aménagement de niches dans les sous-toitures lors de la rénovation de bâtiments, sans désagrément aucun pour ces derniers et leurs habitants.



Martinet noir,

VIMOTI

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2020

Visites individuelles sans réservation et sans guide

Ouverture annuelle du 1^{er} mai au 30 septembre

Les dimanches de 14h à 17h

Ouverture estivale du 1^{er} juillet au 31 août

Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 17h

Le Musée est ouvert toute l'année sur réservation pour les groupes avec visites guidées.

DATES À RETENIR

- › **Dimanche 17 mai de 14h à 17h :** Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier et Journée Internationale des Musées
- › **Samedi 23 mai de 14h à 17h :** Journée Suisse des Moulins - moulin en activité pour la fabrication de la farine et démonstration du forgeron
- › **Samedi 29 août de 12h à 17h :** Fête du Pain et journée des Compagnons du Grain - moulin en activité pour la fabrication de la farine et démonstration du forgeron



COUVERT «ESPACE SCIERIE» À LOUER SUR RÉSERVATION

Vous cherchez un lieu original pour une sortie d'entreprise, un anniversaire, une soirée entre amis ou pour toute autre occasion ?

De mai à septembre, vous pouvez louer notre couvert «Espace Scierie» qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Et pourquoi pas vous mettre en appétit avec au préalable une visite guidée de nos moulins ?

Consultez notre site internet pour vos réservations ou de plus amples informations.



VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LES VIEUX MOULINS DE LA TINE ? DEVENEZ «COMPAGNONS DU GRAIN»

La cotisation annuelle est de CHF 30.- et elle donne droit à l'entrée gratuite au musée.

Montant à verser auprès de la Banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins:
IBAN CH92 8080 8007 9909 1810 3
en mentionnant clairement le nom et l'adresse de la Fondation.



ADRESSE DE LA FONDATION

Les Vieux Moulins de la Tine «Vimoti»
Chemin des Vieux Moulins 1 - 1872 Troistorrents
meunier@vimoti.ch | www.vimoti.ch
Tél. 079 226 33 16 ou 024 477 12 27

SPORT

SPORT ET AMUSEMENT

PENDANT LES VACANCES À TROISTORRENTS

Pour la 2^e année consécutive, MS Sports organise un camp multisport à Troistorrents du 20 au 24 juillet.

En 2020, l'organisation MS Sports propose dans toute la Suisse 300 camps sportifs pour plus de 12'000 enfants et leur offre ainsi une expérience de vacances très spéciale. Après une première édition réussie en 2019, avec plus de 40 participants, MS Sports revient à Troistorrents du 20 au 24 juillet pour un camp multisport.

Si vous voulez vivre une semaine sportive et amusante entre amis pendant vos vacances, le camp multisport est l'endroit idéal pour vous !

Un large choix de sports, autant individuels que collectifs, est proposé, offrant aux enfants un programme hebdomadaire varié. Foot, unihockey, tennis, danse, etc., autant d'activités qui permettront aux participant-e-s de s'essayer à différentes disciplines. Deux entraînements par jour donneront la possibilité aux débutant-e-s d'apprendre les bases alors que les plus avancé-e-s pourront améliorer leur technique. Et après le partage d'un repas en commun, une activité de mi-journée est proposée.

L'offre s'adresse aux filles et aux garçons né-e-s entre 2005 et 2014 et qui sont enthousiasmé-e-s par le sport. La journée dure de 10h à 16h et le programme quotidien est élaboré en prenant en compte les souhaits des enfants. Tout au long du camp, les enfants bénéficient d'une équipe d'entraîneurs compétents et expérimentés.

Le dernier jour du camp est clôturé par un grand tournoi multisportif au cours duquel les familles et les amis sont cordialement invités à soutenir activement les enfants.

Nous nous réjouissons de votre participation !

Angela Käslin, Cheffe de projet multisport



Date: Lundi 20 juillet 2020 au
Vendredi 24 juillet 2020 de 10h à 16h
Lieu: Salle polyvalente Troistorrents
Prix: CHF 275.- (tout compris)
Camp Nr.: A20-023
Inscription: En ligne sur www.mssports.ch
ou par téléphone +41 41 260 33 67
Important: Le nombre d'inscriptions est limité à 42

4^{ème} ETAPE DU TOUR DU CHABLAIS 2020 À MORGINS

AVEC LA PARTICIPATION DES MINIS ET DES CADETS

Organisée par l'association du Chablais & le Tennis Club de Morgins, la 4^{ème} étape du tour du Chablais 2020 se déroulera le mercredi 6 mai 2020 à Morgins.

DÉPART ET ARRIVÉE DE LA COURSE
Salle de la Jeur, avec restauration

HORAIRES DE DÉPART

Minis 18h30 | Adultes 19h00 | Cadets 19h05

Le bénéfice réalisé sera versé en faveur des enfants de l'école de tennis du Tennis Club Morgins.



Merci de donner un peu de votre temps à une société locale qui compte plus de 50 jeunes.

Vous pouvez vous inscrire aux numéros suivants :
› 024 477 19 92 Buvette du Centre sportif de Morgins
› 024 477 23 61 Office du tourisme de Morgins
› 079 508 34 62 Christiane Renevier.

L'organisation nécessite environ 90 bénévoles. Nous avons donc besoin de vous pour quelques heures seulement.

LA VALLÉE D'ILLIEZ FÊTE DIEU

«RASSEMBLER ET UNIR DANS LA TRADITION»

«Peu importe l'âge, l'origine, les idées politiques, la Fête Dieu est un événement traditionnel catholique ancré dans les mœurs valaisannes qui rassemble et unit depuis des siècles.»

L'association «Milice du Val d'Illiez» a récemment été créée avec pour objectif d'organiser la Fête Dieu de la Vallée d'Illiez, en collaboration avec les paroisses du Val d'Illiez et en intégrant les sociétés et associations locales.

Le projet de cette formation d'une seule et même milice dans la Vallée d'Illiez a pour but de rassembler les habitants, les politiques et les sociétés autour d'une seule et grande manifestation à l'occasion de la Fête Dieu. Elle souhaite ainsi perpétuer cette tradition et créer des liens autour de cette fête solennelle.

La Fête Dieu aura lieu chaque année dans une des trois communes de la Vallée. En 2020, elle aura lieu à Val-d'Illiez le jeudi 11 juin.



Membres fondateurs de la Milice du Val d'Illiez.
Devant : Jonathan Dubosson et Kevin Udressy.
Derrière : Jimmy Dubosson et Baptiste Dubosson.

A ce jour, la milice compte déjà une quarantaine de membres de tout âge et recrute volontiers des femmes et des hommes désireux-ses de participer au défilé. Les personnes intéressées peuvent contacter Jonathan Dubosson par mail à jonathandubosson@gmail.com ou par téléphone au 079 339 51 85.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 11 JUIN 2020

06h00: Diane dans les villages de Troistorrents, Morgins, Val-d'Illiez et Champéry (3 salves aux mousquetons)

08h45: Rassemblement sur la place du village de Val-d'Illiez

09h30: Messe à l'église de Val-d'Illiez

11h00: Procession dans le village

12h00: Apéro sur la place du village suivi du repas avec animations, produits du terroir et suite des festivités à la salle polyvalente de Val-d'Illiez



Concert annuel Chante-Vieze

Avec la participation de L'Echo des Torrents

Salle polyvalente de Troistorrents

Samedi 2 mai 2020 à 19h30

www.chante-vieze.ch

1^{ère} FÊTE DU PAIN

SAMEDI 29 AOÛT 2020

Depuis plusieurs mois, un comité s'active pour organiser la première édition de la Fête du Pain. Au programme de cette journée consacrée au pain : une balade gourmande, des animations pour petits et grands et de quoi passer une journée conviviale et festive au cœur de notre village.

Composé de membres des Fours à Pain de Propéraz et Collaire accompagnés par des représentants de la Commune et de Région Dent du Midi, le comité de la Fête du Pain s'active pour organiser une grande fête autour du pain. Celle-ci a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine de notre commune qui va de la plantation des graines jusqu'aux pains cuits dans nos fours banaux, en passant par la confection de farine dans nos moulins.

Une balade gourmande sur la pain

L'animation phare de cette journée sera une balade gourmande sur la thématique du pain. Cette balade en 6 étapes fera notamment halte à la Cavagne, où sera présente l'association Au-delà du Grain, aux Fours à Pain de Propéraz et Collaire ainsi qu'aux Vieux Moulins de la Tine. Tout au long du parcours, les participants pourront déguster des mets locaux accompagnés de vins ou de bières.

Le cœur du village en fête

En marge de la balade gourmande, tout au long de la journée, des animations seront proposées dans la cour d'école : atelier de confection de pain, dégustation de pain, activités pour les enfants, animations musicales, etc. De quoi garantir à notre village de vivre une belle première édition de sa Fête du Pain !

Corinne Cipolla
Membre du comité



CLEAN UP DAY

Samedi 2 mai 2020 08:30 - 12:00
Rendez-vous sur la place du 6 août à Morgins

Diner offert 12:00

Gratuit, ouvert à tous
inscription souhaitée à
jvilliez@outlook.com ou
079 137 95 66 (SMS uniquement)

Plus d'infos sur le site de la
Jeunesse de la Vallée d'Illiez



En famille ou entre amis, viens
nettoyer ton village !

Clean Up : A pour objectif
de lutter contre la pollution
à travers des nettoyages
citoyens

REGION DENTS DU MIDI
Portes du Soleil
TPC

MORGINS - VILLAGE HÔTE

PROGRAMMATION & TRANSPORT

ROCK THE PISTES
FESTIVAL

NAVETTES GRATUITES

50% TRAIN TPC

1 ALLER ACHETÉ = 1 RETOUR OFFERT

PROGRAMME ROCK THE PISTES RÉGION DENTS DU MIDI

CONCERTS APRÈS-SKI AU COEUR DES VILLAGES

CHAMPÉRY

VE. 13

00 SET
17H00 - IGOR IOV & CHRIS SAMUEL
00 SET
19H00 - ANOTHEROX
00 SET

SA. 14

00 SET
17H00 - PANACHEI
00 SET
18H30 - JERYLL WOOD
00 SET
20H00 - THE CLIVE
00 SET

DI. 15

00 SET
18H00 - BARON BARONE
00 SET
17H30 - LARNA
00 SET
19H00 - AFTER IVORY
00 SET

MORGINS

JE. 19

00 SET
17H15 - 18H15 - ANABA
18H30 - 19H30 - AFTER IVORY
00 SET

VE. 20

00 SET
17H15 - 18H45 - AKT ANDO
19H00 - 20H00 - PANACHEI
00 SET

SA. 21

00 SET
18H30 - 19H30 - ALAM
17H00 - 18H15 - WHOLE LOTTA DC
18H45 - 19H45 - NAIVE NEW BEATERS
20H00 - 21H00 - MURS
00 SET



SKIP THE USE
LÈCHEREUSE | LES CROSETS

13H30 - CONCERTS SUR LES PISTES



THE STRANGLERS
FOILLEUSE | MORGINS

HORAIRES DES NAVETTES
RDDM.CH/RTPNAVETTES

A VOS AGENDAS !

SOIRÉE «DES HOMMES ET DES DIEUX» VENDREDI 27 MARS



Les Paroisses de la Vallée d'Illeiez et la Commission Culture, Sports et Loisirs organisent le vendredi 27 mars à la salle polyvalente de Troistorrents une soirée de partage autour de la projection du film «Des hommes et des dieux» de Xavier Beauvois, avec notamment Lambert Wilson et Michael Lonsdale.

Ce film, qui a remporté le Grand Prix du jury du Festival de Cannes en 2010 et enregistré plus de 3,2 mio d'entrées en salles, retrace la vie des Moines Cisterciens de Tibhirine en Algérie, de 1993 jusqu'à leur enlèvement et leur assassinat en 1996.

Programme de la soirée

- > 18h30 à 19h30 : partage d'une soupe de Carême
- > 19h30 à 20h : introduction par Dr. Marie-Dominique Minassian, docteure en théologie et responsable du Comité scientifique des Écrits de Tibhirine
- > 20h : projection du film « Des hommes et des dieux »
- > A l'issue du film, partage libre avec Dr. Marie-Dominique Minassian

Entrée gratuite

Pour préparer cette soirée, une exposition itinérante sur les moines de Tibhirine sera déposée dans les différentes églises de la Vallée d'Illeiez durant le mois de mars. Elle sera présente la semaine du 21 mars à l'Église de Troistorrents.



TROISTORRENTS BOUGE - SAMEDI 30 MAI

Du 25 au 30 mai prochain, Troistorrents participera pour la 5^e année consécutive à « La Suisse bouge ». Tout au long de la semaine, plusieurs clubs sportifs et sociétés locales ouvriront leurs portes pour des initiations ou démonstrations ouvertes à tous. **Et le samedi 30 mai, une grande fête populaire sera organisée pour faire bouger grands et petits dès 10h au stade de Fayot.** Tout au long de la journée, plusieurs sociétés proposeront des activités variées : rallye ludique, tennis, parcours à skis, tir à la carabine, échasses, quilles ou encore tir aux buts. Une restauration sera également proposée sur place tout au long de la journée.



LES SOIRÉES JEUX CONTINUENT

Le 1^{er} mai prochain, ne manquez pas la désormais traditionnelle soirée jeux de société. De 9 à 99 ans, les habitants sont invités à passer un moment ludique et convivial.

Jass, monopoly, loup garou ou autres, les soirées jeux, initialement organisées pour les jeunes de 10 à 20 ans, ont pour objectif de passer un moment convivial autour des jeux de société. Organisées par la commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales depuis juin 2017, elles ont attiré entre 10 et 30 participants selon les rencontres.

La prochaine soirée jeux aura lieu le **vendredi 1^{er} mai dans les locaux de l'UAPE (dans le bâtiment de la crèche-nursérie et du CMS), Place du Collège 2 à Troistorrents.**

De 9 à 99 ans, venez nombreux passer un moment ludique et convivial. Il n'y a pas d'âge pour jouer !

Céline Monay
Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales



Troistorrents - Mars 2018

Tsopou le blhan lasse son lardze eu vè... é l'é le forié que rimplashe l'euvé.

Lentement le blanc laisse sa place au vert.. c'est le printemps qui remplace l'hiver.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MARS À JUIN 2020

MARS

6	Concert annuel/Fanfare l'Helvétique	La Jeur Morgins
15 au 21	Rock the Pistes Festival/RDDM SA	Sur les pistes Portes du Soleil
21	Concert annuel/Union Instrumentale	Polyvalente Troistorrents
27 au 28	7Peaks Riverstyle	Morgins
28	Midnight Vallée d'Illiez	Polyvalente Troistorrents

AVRIL

4	Vente-échange/Mme Isabelle Gay	Polyvalente Troistorrents
4	Midnight Vallée d'Illiez	Polyvalente Troistorrents
4	Waterslide	Morgins
4	Fournées et vente de pains	Four à Pain Propéraz
11 au 13	Morgins Vintage	Morgins
13	Chasse aux oeufs/RDDM SA	Morgins
18	Concert annuel/La Caecilia	Polyvalente Troistorrents
25	Soirée annuelle/Au Bon Vieux Temps	Polyvalente Troistorrents
25	Tirs militaires/Carabiniers de Troistorrents	Stand tir Troistorrents

MAI

1 ^{er}	Soirée jeux/Com. Petite enfance & jeunesse	Local UAPE
2	Soirée annuelle/Chante-Vièze	Polyvalente Troistorrents
2	Clean Up Day/Jeunesse de la Vallée d'Illiez	Morgins
6	Tour du Chablais/Tennis Club Morgins	Morgins
15	Audition Chorguette/Union Instrumentale	Polyvalente Troistorrents
16	Midnight Vallée d'Illiez	Polyvalente Troistorrents
16	Nettoyage terrain/Tir au pigeon	Stand tir Morgins
17	Tir d'ouverture/Tir au pigeon	Stand tir Morgins
25 au 30	Troistorrents Bouge	Troistorrents
30	Marché aux fleurs/Ass. Com. & Artisans Morgins	Morgins

JUIN

5 et 6	Tir en campagne/Carabiniers de Troistorrents	Stand tir Val-d'Illiez
6	Giron des Fanfares Vallée d'Illiez/Helvétique	Morgins
6	Fournées et vente de pains	Four à Pain Propéraz
7	Spectacle de danse/Cime de l'Est	Polyvalente Troistorrents
12 au 14	39 ^{ème} tournoi de l'amitié/FC Troistorrents	Stade Fayot Troistorrents
19 au 21	Swiss Peaks Pure	Morgins
26 au 28	Pass'Portes MTB	Morgins



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission communication et information

Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illiez

Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

Tirage > 2'350 exemplaires

Contact > corinne.cipolla@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos prises avec des téléphones portables.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en juin 2020. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à corinne.cipolla@troistorrents.ch **jusqu'au 17 avril 2020.**